



FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX - BURUNDI

RAPPORT ANNUEL NARRATIF

<p>Organisation des Nations Unies destinataire: PNUD</p>	<p>Domaine prioritaire: Réformes du secteur de sécurité</p>
<p>No du projet: 00057805</p> <p>Titre du Projet : Appui pour une Police Nationale du Burundi de Proximité Opérationnelle.</p>	<p>Rapport No.:</p>
<p>Période couverte par le rapport: 01 janvier au 31 décembre 2011</p>	<p>Budget du Projet (PBF): US\$ 6,900,000</p>
<p>Liste des Partenaires d'exécution:</p> <ul style="list-style-type: none"> • BINUB/UNDP • PNB • ONATEL • Bataillon Génie Services de la FDN • Star Systems 	<p>Etendue/Couverture géographique du projet: Tout le pays</p>
<p>Abréviations et acronymes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - UGCP: Unité de gestion et de coordination du projet - PRIP: Programme de Recensement et d'Identification des Policiers - PNB: Police Nationale du Burundi - ONATEL : Office National des Télécommunications - FDN : Force de Défense Nationale 	<p>Durée du projet/Projet clôturé:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Délai début opérationnel: 24 Octobre 2007 • Une extension sans coût allant jusqu'au 31 mars 2011 a été accordée • La finalisation des activités résiduelles du projet ont été confiées au CISNU

I. Objectif Principal du Projet

1.1. Le projet « Appui pour une Police Nationale du Burundi de Proximité Opérationnelle » avait été conçu dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix convenu entre le Système des Nations Unies et le Gouvernement du Burundi.

Il visait la mise en place d'une police de proximité opérationnelle et professionnelle, administrée de façon transparente, œuvrant dans le respect de la loi et de la liberté des individus.

1.2. La professionnalisation de la police devait en outre passer par la dotation d'équipements individuels appropriés, le renforcement de l'intégration, de la discipline et de l'identification facile du policier par la population, ainsi que par le renforcement des capacités opérationnelles en communications et en informatique. Toutes ces dispositions sont de nature à améliorer la gestion des services de police, la couverture sécuritaire du pays à travers un échange facile d'informations et une intervention rapide pour secourir les citoyens et protéger leurs biens.

1.3. La mise en place d'une police de proximité et le renforcement des capacités opérationnelles, institutionnelles et individuelles de ce corps devaient viser à la longue, à ce que ce corps puisse mener à bien sa mission première de garantir la sécurité intérieure de l'Etat burundais, garant de toute forme de consolidation de la paix.

II. Ressources mises à la disposition du projet

Ressources financières :

- 2.1 Le projet a été financé entièrement sur les fonds de consolidation de la paix (PBF) pour un montant de US\$ 6,900,000.00
- 2.2 Il n'y a pas eu de révision de l'allocation budgétaire au projet.

Ressources Humaines:

2.3. Le projet a connu une prolongation sans coût des délais d'exécution. Pendant la période de janvier à mars 2011, la structure de gestion a été réduite à 3 personnes :

- a. Un Coordonnateur du projet ;
- b. Une Assistante Administrative et Financière;
- c. Un chauffeur

A partir du mois d'avril à décembre 2011, les activités résiduelles du projet ont été confiées au Centre Intégré des Services des Nations Unies (CISNU), avec le suivi programmatique de l'Unité Gouvernance et Etat de Droit du PNUD.

III Arrangement de mise en œuvre et de suivi

3.1. Les mécanismes de pilotage et de suivi mis en place pour tous les projets PBF sont restés en vigueur dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, c'est-à-dire le

Comité Technique de Suivi et le Comité de Pilotage Conjoint. Ces mécanismes mettent en avant le partenariat avec toutes les parties prenantes aux activités.

- 3.2. Etant donné que l'année 2011 concernait seulement les activités résiduelles en rapport avec l'acquisition des biens et services, la structure de gestion du projet a été remplacée par le CISNU et le Programme du PNUD. Parallèlement, le Ministère de la Sécurité Publique qui est l'institution gouvernementale de tutelle pour le projet a procédé à la nomination d'un point focal qui s'est adjoint au PNUD pour le suivi des activités.

Le CISNU préparait des notes sur l'état d'avancement des dossiers et sur cette base, le programme préparait des rapports qui ont été transmis au Comité de Pilotage Conjoint.

- 3.2 Les règles de procédures en vigueur au PNUD sont restées applicables au projet; le PNUD étant l'agence de mise en œuvre désignée.
- 3.3 Les activités mises en œuvre en 2011 avaient été identifiées avant le départ de l'unité de gestion et validées par le CTS et le Comité de Pilotage Conjoint.

La contrainte majeure identifiée lors de la mise en œuvre de ces activités a été le retard pris par l'ONATEL pour l'installation des faisceaux hertziens pour l'interconnexion du réseau informatique de la PNB, ce qui a par conséquent mis en souffrance l'activité en rapport avec le contrôle de la qualité de ce réseau. L'autre retard enregistré était en rapport avec la livraison des uniformes des motards de la compagnie officielle d'escorte.

IV. Résultats

Durant l'année 2011, le projet s'est attelé à la mise en œuvre des dernières activités figurant dans son plan de travail global. Au 31 mars 2011 avec la clôture de l'unité de gestion, presque toutes les activités prévues dans le cadre de ce projet avaient été réalisées ou lancées. Il restait seulement deux activités qui venaient d'être mises en route, à savoir :

- l'interconnexion du réseau informatique de la police par des faisceaux hertziens qui devait être suivi d'un travail de contrôle de la qualité ;
- L'achat des tenues des motards de la compagnie en charge de l'escorte officielle.

Les activités ci-après ont été réalisées jusqu'au 31 mars 2011:

- L'acquisition de 21,000 tenues MROP, après contrôle de la qualité, ainsi que 10,000 exemplaires du code de déontologie, 414 postes E/R radio, des équipements conventionnels pour le contrôle routier et du logiciel de la gestion du personnel et de la paie ;
- la mise à niveau électrique de 51 bureaux destinés à recevoir les équipements informatiques et des transmissions radio de la PNB ;
- l'installation de 31 réseaux informatiques locaux et de deux pylônes du même réseau ;
- l'installation des équipements de l'alimentation énergétique solaire pour les sites privés du courant électrique continu ;
- la publicité radio, TV et par affichages sur l'utilité et l'usage du numéro d'appel téléphonique gratuit,

- l'installation de cinq stations relai radio ainsi que la mise en service et le contrôle de qualité du réseau des transmissions radio.

La mise à disposition de tout cet équipement a contribué, d'un côté au renforcement des capacités opérationnelles de la police nationale, et d'un autre, à la professionnalisation de ce corps qui constitue la pierre angulaire de la sécurité intérieure du pays. En outre, toutes ces activités ont contribué à la maîtrise de la couverture sécuritaire du pays et la modernisation de la gestion du personnel. La vulgarisation du code de déontologie a contribué au renforcement de la discipline, à la restauration de l'image et de la crédibilité de ce corps aux yeux de la population.

Concernant les activités résiduelles qui ont été mises en route après le départ de l'unité de gestion, les activités ci-après ont été réalisées :

1. Interconnexion des Faisceaux Hertziens par l'ONATEL (Fourniture et installation) :

Les travaux d'installation des faisceaux hertziens ont été mis en œuvre par le biais de l'ONATEL. Il reste l'installation des modems par l'entreprise STAR SYSTEM pour que le réseau national de la police soit opérationnel. Un travail de contrôle de la qualité sera effectué avant la réception finale des travaux.

L'interconnexion du réseau de la police permettra d'améliorer le système de communication au sein de la police et par voie de conséquence, elle contribuera à renforcer les capacités opérationnelles de ce corps pour mener à bien sa mission d'assurer la sécurité de la population burundaise.

2. Achat des 100 tenues des motards de la PNB

L'achat de 100 tenues des motards en charge de l'escorte des autorités du pays a été inscrit sur l'agenda du projet sur requête du Ministère de la Sécurité Publique. La commande a été placée à la fin de l'année et la livraison est attendue durant le mois d'avril 2012.

La mise à disposition de ces tenues permettra de faciliter le travail de l'unité en charge de l'escorte des hautes autorités de l'Etat, permettant ainsi de renforcer la police nationale dans son rôle de garant de la sécurité physique des institutions.

V. Future Plan de travail

La clôture du projet a été fixée au 31 décembre 2011. A cette date, les activités ci-après étaient en cours de finalisation :

- Réception et distribution des uniformes des motards
- Réception des travaux d'interconnexion du réseau de la PNB.

Le PNUD va s'atteler à assurer la clôture définitive de ce projet, une fois que tous les travaux auront été réceptionnés et que tous les contrats en cours auront été clôturés.